

François BOST (dir.), Clotilde BONFIGLIOLI, Julie CRESSON, Emmanuelle LECLERCQ, Dalila MESSAOUDI, Jean-Baptiste PARANTHOËN & Sébastien PIANTONI (2024), *La région Grand Est au défi de ses évolutions industrielles et de sa réindustrialisation*, Université de Reims Champagne-Ardenne, EA 2076 HABITER, Cérep, RRS-Cgt, juin.

Contexte de l'étude

A la faveur de la pandémie de la Covid-19 en 2020-2021 et de la crise énergétique qui a fait suite à l'invasion de l'est de l'Ukraine par la Russie en février 2022, une prise de conscience généralisée et plutôt brutale s'est opérée en France et en Europe sur les effets néfastes et dangereux de la désindustrialisation sur les économies, les sociétés et leurs territoires, après quatre décennies de déclin industriel, d'abandon des stratégies industrielles et de perte de souveraineté. La France est d'ailleurs l'un des pays développés qui a été parmi les plus touchés par la désindustrialisation au sein de l'Union européenne (- 2,4 millions d'emplois entre 1970 et 2024), ce dont l'opinion publique n'a pas toujours pris pleinement la mesure malgré la chute importante de l'emploi dans ce secteur d'activité. Tous les pays développés (Europe de l'Ouest, Amérique du Nord, Japon) ont connu en effet à des degrés divers un mouvement de désindustrialisation rapide qui explique pour partie leur rétrogradation dans les statistiques économiques mondiales, notamment face aux pays en développement et surtout émergents qui n'ont cessé de rattraper leur retard, notamment en Asie orientale.

En dépit de son ampleur, le processus de désindustrialisation a en effet fait l'objet d'un très large déni en France jusqu'à la fin des années 2000. Les travaux académiques et les publications institutionnelles préféraient par exemple lui substituer des termes renvoyant à des dynamiques de changement profond (donc plus optimistes), à l'instar de ceux de « reconversion » ou de « mutation » industrielles en vogue depuis les années 1970. Durant toute la décennie 2000, lorsqu'elle était évoquée, la désindustrialisation était d'ailleurs communément qualifiée de « mythe » ou de « fantasme » dans certains rapports ministériels ou parlementaires, mais aussi dans la presse économique. Les rares observateurs clairvoyants n'en faisaient pas moins déjà état d'une certaine inquiétude pour l'avenir. En 2005, par exemple, les économistes Lionel Fontagné et Jean-Hervé Lorenzi n'hésitaient pas à parler de « risque de perte de substance économique » à propos de la désindustrialisation.

Mais c'est la publication en 2012 du rapport intitulé *Pacte pour la compétitivité de l'industrie française*, remis au Premier ministre par un comité d'experts dirigé par Louis Gallois, qui a fait office d'électrochoc national. Pour la première fois, le diagnostic faisait explicitement le constat du « décrochage » de l'industrie française, notamment par rapport à ses concurrents européens. Les auteurs n'hésitaient plus à tirer la sonnette d'alarme : « *L'industrie française atteint aujourd'hui un seuil critique au-delà duquel elle est menacée de déstructuration.* » Le lien entre la désindustrialisation et le manque de compétitivité de l'économie y était également démontré. Après avoir d'abord frappé de manière concomitante toutes les activités héritées de la Révolution industrielle (exploitation minière, métallurgie, textile-habillement) dans les régions

les plus anciennement industrialisées, la désindustrialisation a ensuite touché les territoires plus tardivement industrialisés (première moitié du XX^e siècle / années 1950-1960) et les secteurs manufacturiers qui avaient perdu leur compétitivité.

Le secteur manufacturier français a payé un lourd tribut à la désindustrialisation puisque sa contribution au PIB marchand national n'était plus que de 10 % environ en 2023 contre 14 % en 2000, 26,3 % en 1978 et environ 30 % dans les années 1960. Par comparaison, sa part continue de représenter environ 20 % en Allemagne en 2024, ce qui témoigne de son décrochage impressionnant vis-à-vis de son voisin d'outre-Rhin. Plus inquiétant, le secteur manufacturier français se situe désormais aussi en retrait par rapport à des pays comme l'Italie (14,2 %) et l'Espagne (12 %), qui étaient il y a peu encore derrière elle. Maigre consolation, la France manufacturière ne devance plus que le Royaume-Uni (8,7 %) parmi les grands pays européens... Pour autant, l'Etat français a affiché en 2023 un objectif de reconquête très ambitieux pour le PIB industriel, celui d'atteindre 15 %, soit une progression de cinq points, mais à un horizon qui n'a pas été fixé.

Malgré sa fragilisation, l'industrie française continue de jouer un rôle significatif dans l'économie française. Au début des années 2020, le déclin de l'emploi industriel a paru être enrayé puisque celui-ci s'est stabilisé autour de 3,2 millions d'emplois directs en 2023 selon l'INSEE, soit 11,98 % du total des emplois (contre 23,7 % en 1970, année où l'emploi industriel avoisinait encore les six millions, son record historique).

L'industrie française s'est surtout remise à créer des emplois au tournant des années 2020 (+ 148 000 depuis 2018, toutes catégories confondues), mais aussi à construire de nouvelles usines (300 environ depuis 2017), signes d'une dynamique de réindustrialisation qui commence à se concrétiser, mais qui n'en reste pas moins fragile. De son côté, la contribution de l'industrie à la création de la richesse nationale a continué de progresser en valeur absolue, au point d'atteindre 313 Md € en 2023, soit son plus haut niveau historique (14,9 % de la valeur ajoutée totale de l'économie française en 2023). Par ailleurs, le secteur industriel français continue d'animer environ 255 000 entreprises (dont 213 000 dans le seul secteur manufacturier), composées à 90 % de petites et moyennes entreprises. L'industrie continue de représenter les deux-tiers des exportations françaises, ce qui en fait de loin le principal pilier des exportations françaises. Enfin, l'industrie est en France le premier contributeur à la recherche & développement privée (25 Md € en 2022, soit 80 % du total).

Pour autant, en date de remise de ce rapport (juin 2024), la conjoncture économique plus défavorable en Europe et dans le monde s'est remise à peser sur la dynamique industrielle, sans qu'il soit possible d'identifier clairement un retour de la désindustrialisation.

Résumé de l'étude

L'effervescence de la réflexion contemporaine vis-à-vis de la perspective de la réindustrialisation a incité l'équipe de cette étude à se focaliser sur quelques questions simples, mais fondamentales. La désindustrialisation de la France est-elle enfin enrayée ? La

réindustrialisation est-elle durablement et solidement engagée ? Quels en sont les principaux indicateurs pour la mesurer ? Comment s'opère le séquençage entre la désindustrialisation et la réindustrialisation ? Les dynamiques de désindustrialisation / réindustrialisation sont-elles appelées à cohabiter ensemble dans les territoires ? Quels sont les handicaps et les freins déjà rencontrés par la réindustrialisation ? Quels enseignements pouvons-nous déjà tirer pour la réindustrialisation des territoires du cas d'école de la région Grand Est ?

Pour répondre à ces questions, la présente étude se décompose en cinq parties pouvant se lire indépendamment les unes des autres, mais qui se nourrissent néanmoins mutuellement.

Intitulée « La réindustrialisation de la France dans le monde qui vient », la **première partie** a été rédigée par François Bost qui a piloté l'étude. Elle dresse un tableau très détaillé et assez inédit du processus de réindustrialisation de la France en le remettant en perspective. Elle analyse ses fondements majeurs, ses expressions, ses enjeux et sa dynamique actuelle au prisme des nouveaux paradigmes qui l'animent, sans oublier les freins qu'elle rencontre aussi.

Dans la **seconde partie**, Sébastien Piantoni dresse un état des lieux de l'industrie dans la région Grand Est. Celui-ci a été réalisé à partir d'une étude approfondie de l'évolution de l'emploi industriel. Trois sources de données ont été retenues (échelles européenne, nationale et régionale) afin de souligner les tendances en termes d'emplois ou de valeurs ajoutées : données Eurostat (emplois de l'industrie manufacturière ; valeurs ajoutées de la production industrielle) ; données INSEE des recensements de la population de 1968 à 2018 afin de montrer les profondes mutations de l'industrie par zones d'emploi durant près d'un demi-siècle ; données URSSAF afin de présenter une distribution des emplois industriels plus détaillée d'un point de vue sectoriel. Contrairement aux données Eurostat et INSEE, les données URSSAF sont organisées par poste d'activité de la NAF 32, ce qui permet de réaliser des cartes portant sur les 13 postes d'activités de l'industrie manufacturière et ce à l'échelle fine du maillage communal sur la période 2006-2020. Cette approche est complétée par une étude détaillée de Dalila Messaoudi sur le secteur du textile-habillement dans la région Grand Est, ainsi que par l'analyse fine du phénomène de relocalisation des activités dans cette même région par D. Messaoudi et Jean-Baptiste Paranthoën.

La **troisième partie** s'intéresse aux politiques publiques en faveur de l'industrie menées dans le Grand-Est. J.-B. Paranthoën y développe tour à tour le programme France Relance qui y a été déployé, avant de rendre compte de la restructuration que connaît aujourd'hui l'espace du développement économique. Pour cela, il s'appuie notamment sur l'étude fine et inédite du rôle joué par les agences de développement, puis de l'émergence de l'économie circulaire, qui demeure cependant encore fragile.

La **quatrième partie**, rédigée par Emanuel Leclercq et Julie Cresson, développe la relation formation – emploi – innovation au prisme des territoires et de la sociologie du travail. L'analyse s'appuie sur l'étude des écosystèmes de l'innovation ainsi que sur les parcours

d'innovation. Elle dresse enfin un tableau des études supérieures en lien avec l'industrie et pose la question de leur adéquation aux besoins et défis à venir.

Enfin, **la cinquième partie** étudie le cas très précis d'une région industrielle emblématique du Grand Est, celle des Ardennes, autrement appelé « Arc industriel ardennais ». Clotilde Bonfiglioli y analyse les effets de 40 ans de désindustrialisation sur l'emploi et les activités, mais aussi les nouvelles dynamiques prometteuses qui y sont à l'œuvre depuis quelques années, notamment dans le nord des Ardennes.

Que faut-il entendre par « réindustrialisation » ?

Si la désindustrialisation renvoie par définition à la baisse, voire à l'effondrement de l'emploi industriel d'un Etat, d'une région ou d'un territoire donné, la réindustrialisation ne se définit pas par le mouvement exactement inverse. En effet, la réindustrialisation, qui concerne désormais la majorité des pays développés, ne se traduit pas nécessairement là où elle commence à être observée par un retour significatif de l'emploi. En effet, nombre d'opérations clairement identifiées sous le vocable de réindustrialisation ne s'accompagnent guère de créations d'emplois nouveaux, les activités concernées étant le plus souvent intensément robotisées. Il convient donc de se tourner vers d'autres indicateurs tant quantitatifs que qualitatifs qui permettent d'identifier, de localiser et d'étudier finement ce phénomène sur d'autres bases. L'objet « réindustrialisation » est en effet très récent (le sujet n'a commencé à être posé en Europe qu'à partir du début des années 2010), ce qui explique qu'il n'a pas encore donné lieu à des analyses fouillées. Les définitions proposées sont de ce fait minimalistes, se contentant d'y voir un processus ou une action.

La réindustrialisation peut se mesurer tout d'abord par l'amélioration au niveau national du positionnement du secteur de l'industrie par rapport aux autres secteurs d'activité (primaire et tertiaire) en termes de création de richesses (accroissement de sa part dans le PIB), d'investissements de modernisation (équipements, numérique, etc.), de création d'entreprises, d'emplois nouveaux, de contribution aux exportations nationales de même qu'aux importations d'intrants, etc. Son acception est donc très large.

Aux échelles plus fines, celle des régions et des territoires, la réindustrialisation renvoie à un retour partiel (notamment *via* des activités nouvelles) ou à un redéploiement à partir de l'existant de l'activité industrielle dans des espaces où celle-ci avait été très présente par le passé. Elle se manifeste alors par une densification et une complexification du système productif à l'échelle des régions et des territoires (en opposition à la « perte de substance économique » qui caractérise la désindustrialisation), l'avènement de nouveaux process industriels (ceux de l'industrie 4.0 notamment), le retour de compétences délaissées, le déploiement de nouveaux métiers en phase avec les nouveaux besoins, la construction d'un bâti nouveau et donc de paysages nouveaux, etc. De manière plus métaphorique, la réindustrialisation se mesure enfin par l'élaboration de nouveaux récits et surtout le retour de nouveaux imaginaires puissants et très structurants sur les sociétés.

De plus en plus de voix se font désormais entendre parmi les politiques, les observateurs et les acteurs de l'économie pour en appeler de manière urgente à un renouveau industriel de la France par la mise en œuvre d'une puissante dynamique de réindustrialisation, notamment pour les filières stratégiques. Cette injonction était déjà perceptible depuis la seconde moitié des années 2010, notamment en France où les premières mesures ont été prises en conséquence. Mais la crise sanitaire de la Covid-19 lui a donné un coup d'accélérateur « providentiel », d'autant qu'elle peut désormais s'appuyer sur un nouvel argument de poids d'ordres profondément politique et géopolitique : celui de la souveraineté industrielle, nationale et européenne, expression de la redécouverte du lien indissociable entre l'industrie et les notions de puissance et d'indépendance stratégiques. La mobilisation sans précédent de l'Etat en France, depuis la mise en œuvre d'opérations d'aide massives et inédites, a donc consacré le grand retour de la notion de stratégie industrielle, notamment dans le cadre de dispositifs tels que « France Relance » lancé en 2020, puis de « France 2030 » à partir de 2021.

Replacée au rang des priorités majeures de l'Etat, l'industrie apparaît donc clairement entrée depuis le tournant des années 2010-2020 dans une nouvelle phase de son histoire, celle de la reconquête de sa souveraineté, en rupture profonde avec les paradigmes d'externalisation, de délocalisation et de satisfaction des marchés par l'importation qui avaient cours jusqu'alors.

Pour autant, ce défi majeur de la souveraineté n'est pas le seul auquel la réindustrialisation contemporaine est confrontée. En effet, celle-ci doit faire face concomitamment à trois autres défis plus grands encore par leur portée et leurs menaces sur l'avenir de l'humanité, à savoir les « transitions » climatique, écologique et énergétique. L'accélération très forte de la conscientisation de l'opinion, des politiques et des décideurs à leur égard au cours de ces dernières années complique en effet le récit porté par la renaissance de l'industrie car cette activité a joué un rôle historique majeur dans le réchauffement climatique et l'entrée du monde dans l'anthropocène.

Pour réussir à s'imposer et à se justifier, la réindustrialisation doit donc se refonder sur des bases paradigmatiques totalement différentes de celles ayant prévalu durant la phase d'industrialisation passée. Si ce défi est considérable par l'ampleur des contraintes qui vont peser et des innovations disruptives à trouver dans un temps court (celui imposé par le compte à rebours du dérèglement climatique), il est aussi une chance à saisir. Longtemps perçue comme un « mal nécessaire », l'industrie repensée et réorganisée sur des bases foncièrement nouvelles (notamment par la décarbonation systématique des process, des sites, des sources d'énergie, etc.) est désormais porteuse de solutions providentielles pour répondre à ces défis vertigineux dans de très nombreux domaines. Cependant, si les « solutions technicistes » (appelées aussi « techno-solutionnistes ») ouvrent de nouveaux horizons très prometteurs, elles n'en présentent pas moins de nombreuses limites qui rappellent que la mobilisation forte de la sobriété constituera l'un des volets les plus importants de cette bataille, peut-être même le plus important.